

ne permanence nsulaire à Bulle

UGAIS. Une permanence consulaire de l'ambassade portugaise ouvre ce jeudi à Bulle. C'est une première suisse, comme l'annonce un communiqué de la Direction de la sécurité et de la justice (DSJ). Cette décision fait suite à une initiative des associations portugaises du canton, soutenues par le Bureau pour la promotion des migrants et des migrantes. Ainsi, les ressortissants portugais établis dans le canton et le Pays-d'Enhaut n'auront plus à se déplacer à Berne pour effectuer les démarches consulaires telles que renouvellement des papiers d'identité, formalités et attestations. Ils pourront venir à Bulle, où la permanence sera ouverte tous les quinze jours. Pour 2012, les dates du 15 et du 27 novembre, ainsi que du 13 et du 27 décembre sont retenues. Ce rythme bimensuel pourra être intensifié en fonction des besoins rencontrés», ajoute le communiqué.

on stratégique

L'ouverture est prévue de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h. Assurée par le personnel du consulat, cette permanence sera dans des locaux mis à disposition par l'administration communale, à l'Hôtel de Ville. Une démarche que salue le Bureau cantonal de promotion des migrants et de la prévention du racisme. Le chef-lieu gruérien a été choisi, c'est en raison de sa position stratégique, à une distance raisonnable de la Glâne, de la Vallée de Joux, de Fribourg et du Pays-d'Enhaut. De plus, pour la majorité des ressortissants portugais de la partie francophone du canton, cette permanence est plus proche que Berne. «Elle est ainsi plus facile d'accès pour des raisons linguistiques, et quand en vigueur à Berne constituant souvent une barrière, elle s'ajoute à l'éloignement», relève le communiqué. SR

BREF

ONS-SERVICE

omme avoue deux brigandages

Un Français de 49 ans, interpellé la semaine dernière à Vevey, a admis d'être l'auteur des brigandages des stations-service de Marly (le 11 octobre) et de Bulle (le 4 octobre). Il a cependant déclaré n'avoir jamais eu d'arme. Lors de la perquisition de son lieu de séjour, divers objets liés à l'enquête ont été séquestrés. Quant au véhicule utilisé lors des faits, il avait été emprunté pour une course d'essai dans un garage genevois. L'homme a été placé en arrestation provisoire.

MEY

ardée au pont du Javroz: nducteur sort de la route et s'endort

À 2 h, un conducteur de 21 ans circulait de Charmey en direction de Bulle, quand son véhicule a quitté la route à la hauteur du pont du Javroz. Celui-ci a heurté un panneau de signalisation et la glissière de sécurité, ce qui l'a projeté à environ 20 mètres en contrebas du pont. Le véhicule s'est immobilisé contre des arbres à une quinzaine de mètres du précipice. Lorsqu'il a été découvert, le conducteur était profondément endormi au volant de son véhicule. L'éthylotest s'est révélé positif. Le véhicule a été acheminé en ambulance à l'hôpital.

épicerie s'installera dans des containers

ACCOTS. L'épicerie-boulangerie de Ginette Buchs va s'installer dans ses quartiers dans des containers, le temps de la réalisation du projet immobilier en lieu et place de l'hôtel de la Vallée de l'Ange. Dès la démolition du bâtiment, prévue au printemps 2013, le magasin sera déplacé dans une structure provisoire de 150 m², avec réfrigérateurs et climatisation, à proximité du chantier. «Les travaux dureront environ une année», annonce Gilbert Coquoz, copromoteur du projet aux côtés de Ginette Buchs et Marcel Vauthey. «En fermant le commerce pendant une aussi longue durée, on risquait de perdre la clientèle du quartier», estime l'entrepreneur, qui chiffre à 100 000 fr. l'investissement pour la structure temporaire. Pour l'heure, le projet prévoit 28 appartements en PPE, 600 m² de surfaces commerciales au rez-de-chaussée et un parking souterrain – l'attente d'un permis d'implantation. Le bâtiment devrait être prêt à l'enquête d'ici à la fin de l'année. KK

AGENDA

ATTALENS

Fête de l'Ange: fête de soulevée organisée par l'association des amis de l'Ange-Fribourg. Inscriptions jusqu'au 15 octobre au 021 948 73 15. Début novembre dès 19 h.

PRINGY

Maison du Gruyère: quinzaine artisanale avec animations. Mardi, mercredi: Marie-Claude Sudan (dentellière). Jusqu'au 28 octobre et le 1^{er} novembre.

ROMONT

Ludothèque: après-midi



Ludique, l'atelier biscuits est également le lieu d'une transmission de savoir entre aînées et tout-petits. CHLOÉ LAMBERT

Génération réunies par les pains d'anis

CHÂTEL-SAINT-DENIS. La Maison St-Joseph accueillait récemment les enfants d'une crèche pour un atelier de confection de pains d'anis.

KATHARINA KUBICEK

Un parfum d'anis flotte déjà dans l'air, jeudi à 10 h, quand six enfants de la crèche châtelaine Les Pitchounes rejoignent la petite salle d'animation de la Maison St-Joseph. Les y attendent cinq dames, pensionnaires de l'EMS, pour un atelier de fabrication de pains d'anis. L'activité s'inscrit dans le cadre du projet Main dans la main pour l'Année intergénérationnelle. Chapeauté par la Fédération des crèches et garderies fribourgeoise (FCGF) et

l'Association des institutions pour personnes âgées (AFIPA), le projet fédère une vingtaine de homes et de garderies dans le canton.

Les planches à découper sont saupoudrées de sucre. «Tu peux former des boudins, comme tu le fais avec la pâte à modeler, voilà...» D'abord hésitants, les petits doigts s'agitent, à côté des mains patinées, plus posées, des résidentes. «Le but premier de ces rencontres, c'est le contact entre les générations. Les aînés retrouvent des attitudes de tendresse envers les tout-petits», explique Carine Salvador, responsable de l'animation à la Maison St-Joseph.

Biscuits pour la mémoire

Avec des gestes lents, mais précis, les couteaux des aînées strient les boudins de pâte de trois petites entailles, qui forme-

ront les cornettes des biscuits. «Tous les sens sont mis à contribution, relève Chantal Tinguely, ergothérapeute. Cela permet aux personnes âgées de réactiver la mémoire procédurale, c'est-à-dire de retrouver des gestes répétitifs acquis il y a longtemps.»

Fernande Vial, résidente de l'EMS, n'avait encore jamais confectionné de pain d'anis. «Il n'y a pas d'âge pour apprendre!» lance Marie-Thérèse Surchat, éducatrice aux Pitchounes, dont les protégés ont entre trois et quatre ans. «À notre époque, les enfants aussi jeunes n'aidaient pas à la fabrication des biscuits. Les matériaux étaient précieux, il ne fallait pas gaspiller», se remémore Fernande Pilloud, autre participante à l'atelier.

Mais du gâchis, il n'y en aura pas. Les fournées se succèdent et, en une heure, la pâte est poutzée et les bambins s'imprègnent

de l'odeur des biscuits chauds.

«Pour les enfants, les activités avec les aînés permettent d'instaurer un contact avec la personne âgée: certains d'entre eux n'ont pas l'occasion de côtoyer leurs grands-parents», explique l'éducatrice des Pitchounes. Les rencontres intergénérationnelles, pratiquées par la crèche depuis sa création il y a vingt ans, sont aujourd'hui des rendez-vous fixes, agendés à Pâques, à la bénédiction et à Noël.

«Il est important de montrer que les institutions collaborent», précise Annette Wicht, secrétaire générale de la FCGF, qui dénombre 17 activités dans le canton, notamment à Bulle, Broc et Romont. Au terme du cycle d'activités, une exposition présentera ces ateliers en images, et sera vernie le 20 novembre à l'EMS Les Bonnesfontaines, à Fribourg. ■



MÉLANIE ROUILLER

EN BREF

ATTALENS

Deux papables dans la course à l'exécutif

En vue de l'élection complémentaire au Conseil communal d'Attalens le 25 novembre, deux personnes se sont portées candidates. Il s'agit de Jacques-André Vulliens (pai-udc-plr) et d'Isabelle Gabriel (pdc). Les deux papables sont en lice pour le siège laissé vacant par Christiane Dewarret (groupe OSE), démissionnaire.

ÉCUBLENS

Deux candidats au Conseil communal

Christelle Correia-Pasche (liste Entraide familiale) et Claude Conus (liste Entente communale) ont déposé hier leur candidature en vue de l'élection complémentaire au Conseil communal d'Ecublens. Fixé au 25 novembre, le scrutin pourvoira le poste laissé vacant par la démission, début septembre, de Jean-Claude Godel.

VILLORSONNENS

L'unique candidat à l'exécutif est élu tacitement